

CONCILIER VIE D'AIDANT ET VIE PROFESSIONNELLE

<p>1/ L'OFFRE EXISTANTE</p>	<p>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quoi ? Don de RTT, congés entre collègues • Par qui ? Aidant salariés, salariés 	<ul style="list-style-type: none"> • Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Généraliser des dons de RTT, flexibilité des RTT (droit du travail, négociations syndicales, statuts des entreprises) • Quels en sont les bénéfices ? Soutien, reconnaissance de leur statut, souplesse.
<p>2/ L'OFFRE EXISTANTE</p>	<p>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quoi ? Télétravail, Home office, Don du temps de travail • Par qui ? Entreprises, salariés 	<ul style="list-style-type: none"> • Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Flexibilité du temps de travail (une heure en moins, etc.) • Quels en sont les bénéfices ? Conciliation du temps de travail et du temps aidant, moins d'arrêts maladies, plus de concentration au travail et avec son aidé.
<p>3/ L'OFFRE EXISTANTE</p>	<p>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quoi ? • Par qui ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Valorisation des acquis d'expérience (VAE) d'aidant par des experts métiers • Quels en sont les bénéfices ? Valoriser ses compétences pour revenir à l'emploi après avoir été aidant (employabilité de l'aidant)
<p>4/ L'OFFRE EXISTANTE</p>	<p>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quoi ? Congés rémunérés • Par qui ? Les employeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Congés aidants reconnu au même titre qu'un congé parental • Quels en sont les bénéfices ? Une rémunération, cumuler deux emplois, avoir plus de temps pour s'occuper de l'aidé.

CONCILIER VIE D'AIDANT ET VIE PROFESSIONNELLE

5/ L'OFFRE EXISTANTE	QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?
<ul style="list-style-type: none">• Quoi ? Don de RTT• Par qui ? Par les salariés volontaires	<ul style="list-style-type: none">• Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Journée solidaire des aidants (1 jour de congé payé/ RTT) transformation de la journée solidarité > pot commun à l'entreprise, banque réseau• Quels en sont les bénéfices ? Pot commun plus gros pour un accès pour tous.
6/ L'OFFRE EXISTANTE	QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?
<ul style="list-style-type: none">• Quoi ? Défense des salariés• Par qui ? Syndicats	<ul style="list-style-type: none">• Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Les professionnels se saisissent des syndicats/associations/ordre sur la problématique des aidants pour toucher l'état + faire travailler les étudiants ou HAS sur les bénéfices liés aux aidants.• Quels en sont les bénéfices ? Plan d'aide aux aidants